



**N°27**  
**31/10/2023**



### Animateurs filières

#### Céréales à paille

Philippe PENICHOU  
**FREDON N-A**  
philippe.penichou@fredon-na.fr  
Suppléance : **CDA 87**  
valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr

#### Maïs

Valérie LACORRE / **CDA 87**  
valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr  
Suppléance : **FREDON N-A**  
philippe.penichou@fredon-na.fr

#### Oléagineux

Valérie LACORRE / **CDA 87**  
valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr  
Suppléance : **FREDON N-A**  
philippe.penichou@fredon-na.fr

### Directeur de publication

Luc SERVANT  
Président de la Chambre Régionale  
Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
accuell@na.chambagri.fr

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Nouvelle-Aquitaine Grandes  
cultures N°X  
du JJ/MM/AA »**



## Edition Limousin

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](https://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

## Ce qu'il faut retenir

### Colza

- **Stades phénologiques** : du stade « 8 Feuilles à Rosette » (BBCH 18-1n).
- **Tenthredès, Pucerons** : risque nul pour les parcelles ayant dépassé le stade 6 Feuilles (BBCH 16).
- **Charançon du Bourgeon Terminal** : la période de risque étant en cours, surveillez vos parcelles.
- **Larves de grosses altises** : présence de perforation sur pétiole
- **Phoma**

### Céréales à paille

- **Stades phénologiques** : de prélevée à 1 feuille (BBCH 11)
- **Limaces** : conditions très favorables. Risque en hausse
- **Pucerons d'automne** : aucun risque avant la levée. Conditions peu favorables.
- **Cicadelles des céréales** : aucun risque avant la levée. Conditions peu favorables.

**Vous êtes intéressés par l'observation des bioagresseurs ? N'hésitez pas à nous rejoindre !**

## ➤ **Prévisions météo** (source Météo France - station Limoges Bellegarde)

Semaine toujours perturbée, avec des passages pluvieux et des températures normales pour fin octobre début novembre.



## Colza

### • Stades phénologiques et observations du réseau

A l'heure actuelle le réseau compte 11 parcelles : 6 en Haute-Vienne, 3 en Creuse et 2 en Corrèze.

Cette semaine, 8 parcelles du réseau ont été observées.

Les colzas sont au stade « 7 Feuilles à Rosette » BBCH 17 1n

- 37 % sont au stade « 7 à 8 Feuilles » (BBCH 17 18)
- 63 % sont au stade « Rosette » (BBCH 17 1n)

	semis	Variétés	Stade	Charançon Bourgeon Terminal (cuvette)	Altises piégées (cuvette)	% de plantes Larves altises (Dissection)	Fréquence (% plantes touchées)		
							Dégâts deTenthrede	Pucerons verts	Phoma
23- St Amand Jartoudeix	20/08/2023	Banquizz		Parcelle non observée					
23- St Pierre Le Bost	20/08/2023	KWS Feliciano		Parcelle non observée					
87-La Roche L'Abeille	23/08/2023	BRV 703	8 Feuilles	0	0			0%	0%
87-Eyjeaux	24/08/2023	BRV 703	Rosette	0	0			0%	0%
87-Janailhac	24/08/2023	BRV 703	Rosette	0	0			0%	0%
87-Nexon	24/08/2023	BRV 703	Rosette	0	0			0%	0%
23-Evaux Les Bains	26/08/2023	RGT Paradizze	7 Feuilles	2	1	10%		0%	0%
87-St Martial/Isop	28/08/2023	ES Mambo	8 Feuilles	0	0			0%	20%
87-Berneuil	04/09/2023		7 Feuilles	0	0			0%	0%
19-St Mexant	08/09/2023	RGT Guzi		Parcelle non observée					
19-Sarroux	13/09/2023	BRV 703	8 Feuilles	0	0			0%	0%

### • Tenthredes de la rave

**Biologie : Cf : [BSV Limousin N°21 du 19/09/20223](#)**

**Observations du réseau :** Pas de signalement cette semaine.

**Période de risque :** de la levée à 6 feuilles.

**Seuil indicatif de risque :** les surfaces consommées sont supérieures au ¼ de la surface végétative.

#### Evaluation du risque – tenthredes

Risque nul pour les parcelles ayant dépassé le stade 6 Feuilles (BBCH 16).

## • Pucerons

**Éléments de biologie** : Cf : [BSV Limousin N°21 du 19/09/20223](#)

**Observations du réseau** : Pas de signalement cette semaine.

**Période de risque** : de la levée à 6 feuilles.

**Seuil de nuisibilité** : pucerons présents sur 2 pieds sur 10 (fréquence 20 % de plantes hébergeant des individus).



Voir les caractéristiques des variétés qualifiées à « résistance partielle au virus TuYV » dans le « Guide colza 2023 de Terres Inovia » (**téléchargeable gratuitement ici**: <https://www.terresinovia.fr/p/guide-culture-colza>)

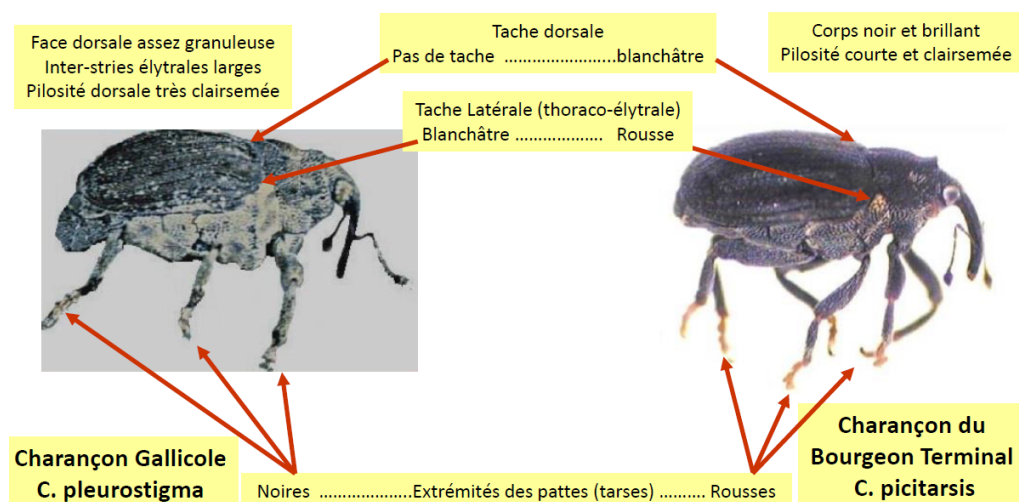
### Evaluation du risque – pucerons

Risque nul pour les parcelles ayant dépassé le stade 6 Feuilles (BBCH 16).

## • Charançon du bourgeon terminal (*Ceuthorrhynchus picitarsis*)

**Éléments de biologie** : Les adultes pondent dans les pétioles à l'automne. Les larves passent dans le cœur des plantes au stade rosette et détruisent le bourgeon terminal.

**Attention à ne pas confondre le charançon Gallicole avec le charançon du Bourgeon Terminal.** Seul ce dernier étant considéré nuisible.



**Observations du réseau** : Cette semaine 2 charançons piégés sur la parcelle d'Evaux Les Bains (23).

**Période de risque** : De la levée au stade rosette.

**Seuil indicatif de risque** : Il n'y a pas pour le charançon du bourgeon terminal de seuil de risque. Étant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, il est considéré que sa seule présence sur les parcelles, repérée dans les cuvettes, est un risque. Les petits colzas sont beaucoup plus sensibles. Les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. On considère que le risque est plus important 8 à 10 jours après les premières captures.

### Evaluation du risque – charançon du bourgeon terminal

La période de risque étant actuellement en cours, surveillez vos parcelles.

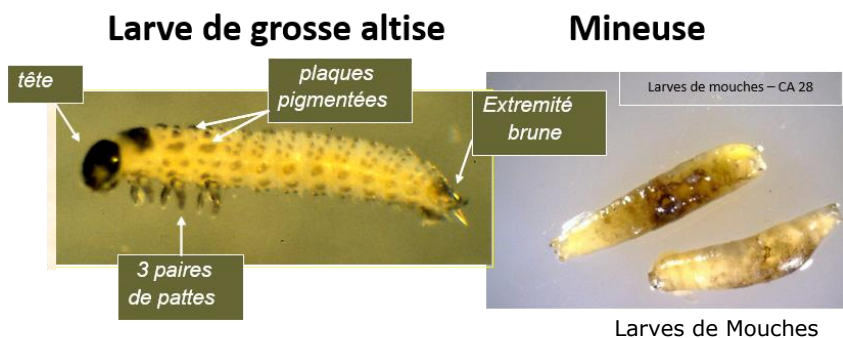
- **Larves de grosses altises (altises d'hiver)**

**Éléments de biologie**

Ces larves sont très petites, d'une longueur de moins de 3 mm **avec les deux extrémités noires et 3 paires de pattes.**

Ne pas confondre avec des larves de mouche qui peuvent être présentes également dans les pétioles et qui n'ont pas de patte.

Ces dernières ne présentent aucun danger pour la plante.



**Simulation du cycle de développement**

En fonction de la date du début du vol des altises il est possible de simuler les dates de pontes ainsi que l'évolution des différents stades larvaires. Ces prévisions de dates sont obtenues à partir des données météorologiques réelles de l'année (MAJ 30 octobre 2023) et complétées par des valeurs moyennes sur 10 ans.

En base 7, selon Terres Inovia, il faut atteindre 40°C degrés – jour pour la ponte, 190°C pour l'éclosion et 240°C pour la larve L2 et 300°C pour la larve L3.

Pour le département de la Creuse les données météorologiques utilisées sont celles de la station de Guéret, celles de Limoges Bellegarde servant à la simulation en Haute-Vienne.

	Date début du vol	Ponte	Éclosion	Larve L2	Larve L3
<b>Haute-Vienne</b>	02-oct	05-oct	19-oct	29-oct	-
<b>Creuse</b>	02-oct	06-oct	26-oct	24-déc	-

**Rappel:** les larves après éclosion (L1) rejoignent les pétioles des plantes à partir du sol. Il est possible dans un premier temps d'observer la présence de la perforation leur permettant de pénétrer dans la plante. Ensuite les différents stades larvaires (L2-L3) sont observables dans les pétioles. Les larves âgées (Stade larvaire L3) sont les plus à risque car les meilleures candidates à la migration vers le cœur

**Observations du réseau :** A Evaux Les Bains (23) 10% des plantes avec présence de perforation.

- **Phoma**

Sur les feuilles, taches arrondies gris cendré de 5 à 15 mm présentant des points noirs.

**Observations du réseau :** présence de phoma à hauteur de 20% sur la parcelle de St Martial/Isop (87).

Toutes les variétés du réseau sont classées peu Sensible à Très Peu Sensible au Phoma



Ci-joint photo le 09/10/2023 (V.LACORRE-CDA 87)



# Céréales à paille

Persistance des difficultés d'emblavement, les terrains sont gorgés d'eau. Pour les cultures déjà en place, vent et pluie rendent également problématiques les interventions de désherbage précoce aussi bien en prélevée (risque de phytotoxicité) qu'en postlevée. La station de Limoges Bellegarde comptabilise depuis le 18/10/2023 192 mm de précipitations, ces conditions vont se poursuivre.

4 parcelles observées cette semaine : 2 blés, 2 orges.

## • Gestion des Limaces

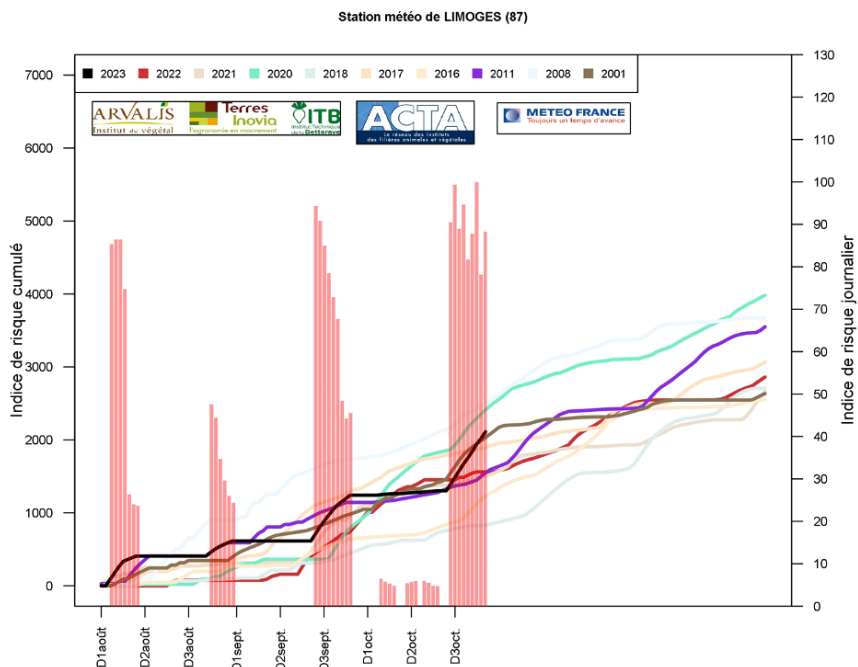
**Observations du réseau** : 5% de dégâts signalés sur un blé à levée (Evaux Les bains -23).

**Période de risque** : de semis à 3-4 feuilles.

**Seuil indicatif de risque** : il n'existe pas de seuil précis défini, seul le piégeage et l'observation peuvent donner des indications sur le risque qu'encourt la culture dans sa période de sensibilité.

### **Modélisation du risque :**

Calcul de l'indice de risque « limaces » par l'Outil d'Aide à la décision Acta-Arvalis-Météo France au 30/10/2023 à partir des données de la station météo France de Limoges-Bellegarde.



L'axe des abscisses comporte une année découpée en décades, et commence en janvier ou en août. Les histogrammes sont des indices de risque journaliers et se rapportent à l'axe de droite. Les courbes sont des indices de risque cumulés et se rapportent à l'axe de gauche. La courbe de l'année en cours est encadrée par rapport à des années de référence hautes et des années de référence basses parmi celles disponibles dans la base.

## Evaluation du risque climatique – Limaces

Sans surprise le modèle limace Acta/Arvalis indique au 30/10/2023 un risque en forte augmentation (courbe noire), équivalent à celui calculé en 2001 à la même époque.

Météo douce et pluvieuse, sols motteux offrant des abris et des facilités de circulation, résidus de précédents etc... constituent autant de facteurs favorables à ces organismes.

Les conditions sont actuellement très favorables à ces organismes. La vigilance s'impose.

## • Pucerons d'automne

Des pièges destinés à détecter les vols peuvent être disposés.

**Observations du réseau** : aucune colonisation

### **Seuil indicatif de risque :**

Pour les blés, triticales et orges sensibles (sans le gène de tolérance à la JNO), une intervention est envisageable lorsque 10 % de plantes sont colonisées par au moins 1 puceron ou bien si la présence de ces organismes est encore observée au bout de 10 jours.

**Période de risque** : dès la levée (BBCH 09) et jusqu'à début montaison si nécessaire (BBCH 30/31). Les plantes restent sensibles à la JNO jusqu'à début montaison.



**Evaluation du risque-pucerons** : les conditions sont défavorables à l'installation des pucerons dans les parcelles, la surveillance au champ reste cependant de mise. Aucun risque avant la levée.

## • Cicadelles des céréales

Des pièges destinés à estimer l'importance des populations en présence sont à disposer dès la levée

**Observations du réseau** : Aucune cicadelle dénombrée

**Seuil indicatif de risque** :

- A partir de 30 captures hebdomadaires sur plaque jaune engluée.
- Observations sur 5 endroits de la parcelle faisant sauter au moins 5 cicadelles devant soi.

**Période de risque** : de levée (BBCH 09) à 3 feuilles (BBCH 13).



Photo : Syngenta

### Evaluation du risque- cicadelles

Aucun risque avant la levée et conditions a priori défavorables.

**Prochain bulletin : mardi 7 novembre 2023**

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de Santé du Végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Zone Limousin sont les suivantes** : FREDON Nouvelle Aquitaine, les Chambres d'Agriculture 19, 23 et 87, AgricentreDumas, Océalia et Sébastien PINTHON (agriculteur).

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité ".*